

Les Francas de Miserey-Salines

2 rue de l'ancien Couvent

25480 Miserey-Salines

Tél : 06.31.18.31.85

Mail : misereysalines.cdl@francas-doubs.fr

Site du Portail Famille Francas : <https://misereysalines-francas.leportailfamille.fr/>

Site internet : <https://www.francasmisereysalines.com/>

INSCRIPTION ANNEE 2024-2025

Vous pouvez désormais inscrire votre (vos) enfant(s)
pour la rentrée scolaire 2024-2025.

**TOUS LES DOSSIERS DEVRONT
ETRE RENDU POUR LE 1er juillet
2024**

Pour les enfants déjà inscrits

Vos identifiants portail famille resteront les mêmes d'année en année. Afin que le dossier de votre (vos) enfant(s) soit complet merci de :

- **Mettre à jour votre dossier sur le portail famille rubrique « Ma famille » :**
 - Vérifier et mettre à jour **toutes** les informations de votre dossier (numéros de téléphone, santé des enfants, personnes autorisées...)
 - Ajouter toutes les informations manquantes
- **Rapporter le dossier complet de votre /vos enfants :**
 - La fiche de renseignement (Disponible sur notre site internet : <https://www.francasmisereysalines.com/>)
 - La fiche sanitaire de liaison (Disponible sur notre site internet : <https://www.francasmisereysalines.com/>)
 - Le coupon du règlement intérieur signé (Disponible sur notre site internet : <https://www.francasmisereysalines.com/>)
 - La photocopie du carnet de vaccinations
 - Votre numéro allocataire CAF ou votre quotient familial avec un justificatif (CAF ou MSA)

Ces documents peuvent être téléchargés sur notre site internet <https://www.francasmisereysalines.com/> ou retirés auprès du directeur du périscolaire. Permanence du lundi au vendredi de 7h15 à 13h30 tous les jours sauf mercredi. L'inscription sera prise en compte uniquement lorsque **tous les documents seront retournés et vérifiés par le directeur.**

Attention : Nous ne pourrions valider les nouveaux dossiers des familles qui n'auront pas réglés les factures de l'année scolaire précédente.

Pour les nouveaux enfants

Si votre enfant n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs ou le périscolaire, vous devez créer un dossier et nous le transmettre afin que nous puissions vous envoyer les identifiants du portail famille.

Qu'est-ce que Le portail famille ? Le portail famille est un **espace numérique** qui permet aux parents d'effectuer les démarches liées aux dossiers et aux activités de leurs enfants et de pouvoir gérer les inscriptions directement en ligne. Chaque famille possède son compte avec un mot de passe personnel.

1. Les Documents à retourner au directeur : à retirer auprès du directeur de la structure ou à télécharger sur le site <https://www.francasmisereysalines.com/> (téléchargements) :

- La fiche de renseignements
- La fiche sanitaire
- Le coupon du règlement intérieur signé
- Les photocopies du carnet de vaccinations
- Votre numéro allocataire CAF avec un justificatif (CAF ou MSA)
-

2. La démarche à suivre : Inscrire toutes les données sur le portail famille rubrique « Ma famille » :

- Inscrire **toutes** les informations de votre dossier (numéros de téléphone, santé des enfants, personnes autorisées...),
- Ajouter toutes les informations manquantes,

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec le directeur de la structure pour nous rendre les dossiers de découvrir les locaux et d'échanger sur toutes les informations relatives à la structure.

PERMANENCE D'INSCRIPTION : les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 7h15 à 13h30.

Tous les dossiers non retournés ou rendus incomplets ne seront pas pris en compte et les demandes de réservations seront systématiquement refusées.

Notre fonctionnement

La commune de Miserey-Salines, en partenariat avec l'association Les Francas du Doubs proposent un Accueil de Loisirs périscolaire avec restauration, destiné aux enfants scolarisés de la petite section jusqu'au CM2.

PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

L'accueil du matin : 7h15-8h20

Le temps d'accueil du matin est un moment calme afin que les enfants prennent le temps de se réveiller à leur rythme. Les animateurs sont présents pour jouer avec eux (lecture d'un livre, jeux de société...).

La restauration scolaire : 11h45-13h30

Les deux services permettent aux écoles de se retrouver et de partager des temps de jeux collectifs proposés par les animateurs ou les enfants eux-mêmes. Dans un premier temps, les animateurs encouragent les enfants à goûter à tous les plats pour découvrir de nouvelles saveurs. Dans le second cas, les enfants ne sont pas obligés de finir le contenu de leur assiette. Une fois le repas terminé, les enfants peuvent jouer et se défouler dans la cour de l'école.

L'accueil du soir : 16h15-18h15

Pendant le périscolaire du soir des activités ou des jeux seront organisés pour les enfants. Chacun sera libre d'y participer ou de faire tout autre chose. Il leur est possible de faire leurs devoirs (les animateurs restent toujours disponibles pour les aider). Les animateurs proposent des activités à thèmes. L'équipe d'animation veillera chaque mois à proposer des activités différentes.

Inscription supplémentaire ou annulation

Délais de réservation	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN	AVANT le vendredi 23h59	AVANT dimanche 23h59		AVANT le mardi 23h59	AVANT le mercredi 23h59
MIDI	AVANT le jeudi 23h59	AVANT le samedi 23h59		AVANT le lundi 23h59	AVANT le mardi 23h59
SOIR	AVANT le vendredi 23h59	AVANT le dimanche 23h59		AVANT mardi 23h59	AVANT le mercredi 23h59

Facturation : La facture sera établie au début du mois via le portail famille Rubrique « Mes Factures ».

Règlement : Il vous est possible de régler par chèques, espèces, virement, CESU et cartes bancaires en ligne via le portail.

✂ _____ **A détacher et à joindre avec les documents d'inscription** _____

A, Le

Je soussigné(e), M., Mme,
atteste avoir pris connaissance du document et m'engage à le respecter.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature

Date

